



A la découverte
du Bois de Thouars
Talence



Sommaire

Informations pratiques

4

Le bois de Thouars
hier et aujourd'hui

5

La faune

9

La flore

13

Les règles de bonne conduite
écocitoyenne

17

Glossaire

18

Renseignements
Bibliographie indicative

22

A la découverte du Bois de Thouars Talence
Conception/Rédaction : Dominique Galland
Réalisation ville de Talence
Impression : Dupin
Tirage : 5 000 exemplaires.

Editorial



Élément fort de l'identité de Talence, le bois de Thouars est connu de tous les talençais mais peu d'entre nous peuvent sans doute prétendre connaître ses spécificités, son histoire ou son identité.

C'est donc à une véritable (re)découverte de cet espace naturel et protégé (le bois est en Espace Boisé Classé) que je vous invite à travers le livret que vous avez entre les mains, fruit du travail remarquable d'une talentueuse jeune naturaliste : Dominique Galland.

Vous découvrirez, grâce à cet outil, que le bois de Thouars offre un large panel des principaux milieux naturels de notre région et combien il est riche d'une faune et d'une flore particulièrement variées, s'offrant au promeneur attentif.

Ouvrir un oeil nouveau sur cet espace vivant, c'est également se sensibiliser à l'éco-citoyenneté, au partage des connaissances et au respect de notre environnement.

A tous ces titres, je suis très heureux de vous inviter à cette balade au gré des pages de ce guide et à travers les 30 ha de ce superbe espace préservé, à deux pas de chez vous.

Alain Cazabonne
Maire de Talence



INFORMATIONS PRATIQUES

Type d'espace :

espace boisé classé, zone N3 au PLU (zone naturelle d'intérêt collectif)

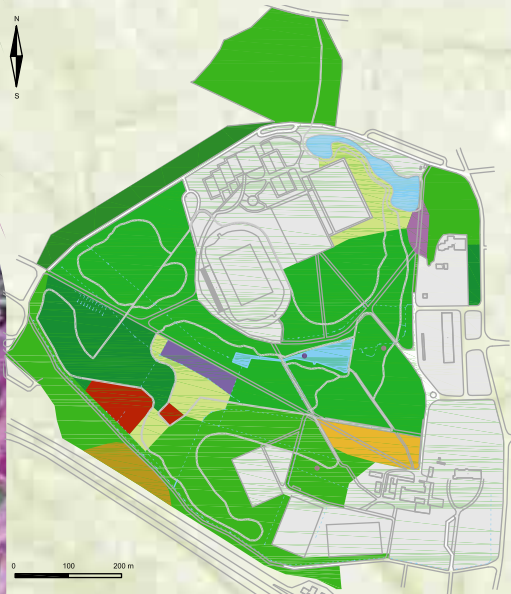
Commune :

Talence - parc de 60 hectares dont 30 ha boisés




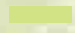




Accès au site :

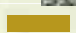


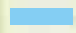
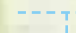

à pied, à vélo, en voiture (plusieurs entrées et parkings)

La photo aérienne 1950



Légende

-  Chênaie ancienne
-  Chênaie mixte (chêne, pin, châtaignier)
-  Chênaie fraîche (chêne, charme)
-  Chêne tauzin
-  Saule
-  Plantation de bouleau (lande humide)
-  Plantation de pin maritime (lande sèche)
-  Plantation de chêne rouge (lande sèche)

-  Fourré (saule, épineux)
-  Plantations en relation avec le château (tempête 1999)
-  Plan d'eau (végétation hygrophile)
-  Réseau de fossés (végétation hygrophile)
-  Mégaphorbiaie
-  Cariçaie

Aide à la découverte :

silence, patience et attention, une paire de jumelles pour observer les oiseaux, un carnet pour prendre des notes et des guides pour identifier la faune et la flore. Des renseignements pris sur le site internet de la mairie et auprès d'associations naturalistes rendront la découverte plus intéressante.

Le bois de Thouars hier et aujourd'hui

Un espace de nature au cœur de la ville

Situé au cœur de l'agglomération bordelaise, le bois de Thouars constitue pourtant un vaste espace de nature qui a conservé une grande richesse écologique à travers le temps et ce malgré de nombreuses mutations.



À l'origine, la chênaie atlantique

À l'origine, cet espace était une chênaie atlantique, caractéristique du climat doux et humide de la façade ouest de notre pays. Il était dominé par le chêne pédonculé. L'espace naturel forestier s'est transformé en campagne aménagée au rythme des installations humaines et des défrichements agricoles.

Des premiers défrichements au XIX^{ème} siècle : une nature anthropisée*

Durant cette longue période, le site de Thouars est peu à peu aménagé par l'homme et offre un paysage rural typique et bucolique, loin du paysage urbain que l'on connaît aujourd'hui. Ainsi, au XVIII^{ème} siècle, il est la propriété d'un riche négociant en vin, et constitue un domaine viticole typique, composé de différents espaces complémentaires disposés autour d'un château : des zones boisées pour la chasse (futaies*) et pour le bois de chauffage (taillis*), mais également un verger, du vignoble, des prairies et des terres labourées.



Le parc d'agrément du château, les allées forestières et les carrefours étoilés attestent encore aujourd'hui de la recherche d'apparat caractéristique de l'époque.

Le XX^{ème} siècle : une nature exploitée

Dans la deuxième moitié du XX^{ème} siècle, le bois connaît des mutations profondes. L'exploitation viticole est abandonnée et laisse place à l'extraction de granulats sur les secteurs graveleux.

La ville se resserre autour du massif forestier qui est exploité pour la production de bois (pins, chênes, châtaigniers).

Enfin, après le rachat du domaine par la municipalité en 1957, la structure du massif disparaît sous les aménagements de grande ampleur, d'équipements sportifs et d'infrastructures routières.

Le patrimoine boisé ne couvre plus que 30 hectares et son état se dégrade.

Tournant XX^{ème}-XXI^{ème} siècles : la reconquête de la nature.

Les années 80 marquent le début de la "reconquête" du bois par la nature. Désormais, la vocation n'est plus la production mais celle de poumon vert de la ville.

La restauration des boisements est engagée en collaboration avec l'Office National des Forêts dans un esprit de respect des écosystèmes* et de la biodiversité*. Par ailleurs, des aménagements favorisent les usages doux et la découverte du site (fermeture aux voitures, création du bassin nord). Aujourd'hui, le bois historique du château de Thouars retrouve peu à peu son aspect "naturel" et offre au visiteur de multiples objets de découverte...

Un concentré de la forêt girondine

Sans avoir à quitter Talence en visitant le bois de Thouars, on peut découvrir les principaux milieux forestiers et une large palette des végétaux qui caractérisent notre département. En effet, sous son apparente homogénéité, la chênaie atlantique est ici déclinée en multiples faciès révélant l'adaptation des boisements à des sols variés et à des pratiques sylvicoles anciennes.



Une chênaie ou des chênaies ?

Le roi de la forêt du bois de Thouars est sans conteste le chêne pédonculé, symbole de la chênaie atlantique. Mais on le trouve rarement à l'état pur.

Selon la composition et l'humidité des sols, on le trouve en mélange avec d'autres arbres et l'on a à faire à des chênaies bien différentes !

Au sud et en limite nord, la forêt est mêlée de charmes : c'est la chênaie-charmaie sur sol dit frais.

Au sud-ouest et au nord-est, on rencontre le chêne tauzin et le châtaignier, indicateurs* de sols plus secs : c'est la chênaie mésophile*.

Dans la partie centre-ouest du bois apparaissent le pin maritime sur sol sableux, domaine de la lande sèche, et le bouleau verruqueux sur sol hydromorphe*, domaine de la lande* humide.

Finalement, la chênaie pédonculée presque pure domine dans la partie centrale du bois, héritée de la futaie* ancienne.



Une mosaïque de milieux associés

En y regardant plus attentivement, on découvre l'existence d'autres milieux* au sein de la chênaie.

Des milieux humides : boisements humides de frênes et de saules le long des fossés et des dépressions, étangs et leur végétation hygrophile*, cariçaies*, lande* humide à molinie.

Des milieux plus secs : pinède diversifiée à arbousier, fourrés d'épineux, lande sèche à bruyère cendrée, clairières à graminées.

Ces différents espaces constituent une mosaïque d'habitats* pour la faune et la flore et favorisent la biodiversité* du bois.



Les richesses du sous-bois

La forêt de Thouars est constituée d'arbres en mélange, mais aussi de tout un cortège floristique* d'arbustes, de plantes grimpantes, de plantes herbacées et de mousses qui créent des strates* de végétation dans le sous-bois.

Bourdaïne, aubépine, houx, fragon, chèvre-feuille des bois, lierre, gaillet gratteron, germandrée scorodaine, succise des prés, tâche des bois, lichens... la liste serait trop longue.

Autre caractéristique, c'est une forêt ancienne, où l'on trouve des arbres à tous les stades de la vie, du semis au bois mort à terre, en passant par le bois adulte et vieux. Cette diversité est garante de l'équilibre de l'écosystème* forestier et permet à une foule de petites bêtes spécialisées* de se maintenir. La conservation d'arbres âgés et d'arbres morts est indispensable pour des insectes comme le capricorne ou le fameux scarabée pique prune...



Forêt cultivée ou forêt naturelle ?

Les usages traditionnels - chasse et fourniture de bois de chauffage - ont peu altéré la richesse écologique du site et le massif a conservé un aspect semi-naturel aux yeux du néophyte.

Mais il ne faut pas s'y tromper : ces arbres parfois centenaires, ces futaies* majestueuses, ces sous-bois tantôt clairs tantôt impénétrables, tout cela est le fruit d'un entretien sylvicole, nécessaire à la pérennité de ce patrimoine.

Le plan de gestion du massif préconise la régénération naturelle des boisements quand cela est possible (plutôt que la replantation manuelle), ainsi qu'une gestion douce (coupe arbre par arbre et non pas à la parcelle), afin de préserver un espace riche mais accessible à tous (sécurité des promeneurs).

La régénération naturelle

La forêt est un organisme vivant qui se renouvelle en permanence.

Essayez de décrypter cette mosaïque sur le terrain :

- Les chablis : chute des arbres sénescents ou morts ouvrant une clairière dans la forêt.
- Le recrû : germination des graines d'arbres grâce à l'apport de lumière au sol.
- La forêt mûre : arbres adultes capables de produire des graines.
- La forêt haute et vieille : stade majoritaire, arbres jeunes et âgés mélangés.
- La forêt sénile : dégradation et mort des grands arbres.
- Les chablis...



L'art paysager

La composition générale du parc de Thouars est héritée de l'art des jardins et du paysage qui, du XVI^{ème} au XIX^{ème} siècles, s'est exprimé autour des maisons nobles et des châteaux dans le but d'embellir et de signaler les propriétés.

Différentes esthétiques se sont succédées, plusieurs conceptions de la nature ont marqué le paysage. Le jardin renaissance d'influence italienne et son exubérance ornementale, puis le jardin classique à la française et sa recherche d'ordre et de symétrie, et enfin le jardin paysager d'origine anglaise avec ses ambiances romantiques.

Certains caractères fondamentaux sont encore visibles en 1950 (photo aérienne sur le site internet de la Mairie de Talence) :

- une échelle monumentale à l'échelle des bâtiments (château et nombreuses dépendances)
- des perspectives très fortes avec un axe longitudinal principal laissant croire à l'infini
- une notion de symétrie de part et d'autre du château
- la dilatation et la séparation des espaces (cour privée, cour d'apparat, verger, potager, vigne, garenne de chasse...)
- la présence d'eau sous toutes ses formes (vivier, fontaine)
- les parterres géométriques et les arbres remarquables
- des allées couvertes (alignements d'arbres), sablées ou gazonnées
- des bois et bosquets constituant le relief des jardins, percés d'allées formant des figures d'étoile ou de patte d'oie
- des pièces de gazon au milieu des parterres, des galeries de verdure.



LA FAUNE RENCONTRÉE

Dans les sous-bois, les lisières et au bord des étangs, pour peu que l'on soit attentif, on peut observer une multitude de petites bêtes hôtes de la forêt. A plumes ou à poils, au sol ou dans les airs, la diversité animale ne manque pas.



Le paradis des oiseaux

Insectivores, granivores ou frugivores, sédentaires, nicheur* ou en migration, ils trouvent gîte et nourriture dans le bois ; près de 60 espèces ont été observées.

Le martin-pêcheur est un petit oiseau rare des beaux jours. Son cri sursaut trahit sa présence, suivi par un éclair bleu filant au ras de l'eau. Le pigeon ramier, localement appelé palombe, est un visiteur de l'automne. Perché dans les cimes des arbres (bourgeons, baies) ou fouillant le sol (graines, pousses), il se distingue du pigeon des villes par sa grande taille, sa poitrine rose et ses taches blanches au cou et aux ailes.



Bien connus, les pics (vert, épeiche et épeichette) creusent leur loge dans le tronc des vieux arbres : levez les yeux ! Au petit matin, des trilles musicales et un vol sautillant et dansant permettent d'identifier une troupe de chardonnerets élégants. Ils partent à la recherche de graines dans les clairières herbeuses. L'hippolaïs polyglotte est une hôtesse printanière des bois et fourrés où elle déniche les insectes cachés sous les feuilles. Gorge hérissée, elle peut chanter de long moments, d'un gazouillis rapide et mélodieux, tant qu'elle se sent en sécurité.

La famille des libellules

D'avril à octobre, ces insectivores chassent autour des plans d'eau, perchées sur une tige ou sur une feuille, à l'affût de petites proies.

Les espèces* les plus faciles à observer sont le sympetrum, libellule écarlate avec un corps rouge vif, l'orthetrum, d'un bleu pâle délavé, et le caloptérix vierge, d'un beau bleu métallique (mâle) ou vert iridescent (femelle).

Apprenez à distinguer les "libellules" vraies, aux ailes ouvertes au repos, et les "demoiselles", dont les ailes peuvent se rabattre au-dessus de l'abdomen.



Invisibles criquets et sauterelles



Plus de 15 espèces ont été dénombrées. Adeptes du camouflage, quasiment invisibles, on les entend striduler à la tombée de la nuit, à la recherche de compagnes.

Le grillon des bois, de couleur brune, vit dans la litière de feuilles mortes du sous-bois. Le conocéphale gracieux est une sauterelle verte dissimulée dans les prairies humides et les clairières à hautes graminées. L'oedipode turquoise est un criquet grisâtre de la couleur des chemins et sols nus qu'il affectionne ; marchez près de lui et il déploiera ses superbes ailes bleu turquoise.

Papillons des bois



Le bombyx du chêne est un papillon typique de la chênaie. Sa chenille vit sur diverses plantes nourricières* : chêne, saule, ronce, aubépine.

Elle passe l'hiver sous forme de cocon dans des branches puis se métamorphose en papillon l'été suivant.

Il est alors fréquent de croiser les mâles du bombyx volant à toute vitesse à travers les sentiers, attirés par les phéromones des femelles qu'ils peuvent sentir à plusieurs kilomètres ! Encore plus spécialisée*, la chenille du sylvain azuré ne se nourrit que d'une seule plante, le chèvrefeuille. Ce très beau papillon aux ailes noires bleutées et au vol planant s'observe de mai à septembre.

Le temple des scarabées

La forêt de feuillus* est un temple pour ces insectes et leurs larves qui exploitent les branches, les troncs, les arbres morts, la litière* des arbres. On en compte 20 espèces différentes.

Le lucane cerf volant, avec ses longues mandibules très développées, est le plus grand scarabée d'Europe (50 à 80 mm). Il est protégé en France. Sa larve vit 4 à 5 ans dans les cavités des chênes ! L'adulte est visible sur les troncs et branches d'où il s'envole au crépuscule.



Le pique prune est une espèce très rare et protégée aux niveaux national et européen, également adepte des arbres creux, principalement les saules et les chênes. C'est un fleuron de la faune de Thouars qui nécessite la conservation d'une proportion d'arbres morts et sénescents. Le cétoine cuivré, avec ses nuances de vert bronzé, pourpre, violet noir, est un ravissement pour les yeux.

Et les mammifères

Les chauves-souris sont souvent arboricoles*. Ne dédaignant pas les anfractuosités des bâtiments, la pipistrelle trouve cependant dans cette chênaie ancienne les arbres à fissures, cavités et à trous de pics qui lui servent de gîte. Minuscule animal (elle pèse à peine 10 grammes), on l'observe facilement le soir, chassant les moustiques et éphémères attirés par les lampadaires. Menacées par la dégradation de leur habitat* et l'usage des insecticides, toutes les chauves-souris sont protégées par la loi.

L'écureuil, ce discret petit mammifère, est présent partout en forêt. On constate sa présence aux pommes de pins maritimes entièrement rongées qu'il laisse après ses repas!

La fouine, encore plus discrète, gîte dans les combles des bâtiments et se nourrit dans la forêt. Restes de scarabées, d'oeufs ou d'oisillons peuvent indiquer le passage de cet animal opportuniste*.



Dans l'eau

Les moules ne vivent pas que dans la mer. L'anodonte des cygnes habite les cours d'eau lents et les étangs, à moitié enfouie dans la vase ou dans le sable. Elle filtre les débris de végétaux décomposés et le phytoplancton. De grande dimension, l'intérieur de sa coquille est tapissé de nacre irisée.

La grenouille agile habite les dépressions et landes humides avoisinantes des forêts de feuillus*. Elle se nourrit d'insectes et de petits animaux (vers, limaces). Ses membres postérieurs très longs lui permettent d'effectuer des bonds de 2 mètres de distance. En France, elle est menacée par la destruction des bandes boisées le long des fleuves et des cours d'eau. Elle est protégée en France, comme tous les batraciens.



Comment favoriser la faune sauvage au jardin :

Qu'il s'agisse d'insectes, de mammifères ou d'oiseaux, les animaux ont tous besoin de refuges pour s'abriter et gîter, d'eau et de nourriture, de tranquillité et d'espace pour se développer. L'artificialisation des milieux naturels et des jardins a fait régresser nombre d'espèces. Voici quelques pistes pour attirer la faune sauvage chez soi :

- une haie champêtre composée d'une grande variété d'arbustes locaux,
- du bois mort,
- des herbes folles,
- des plantes grimpantes,
- des nichoirs à oiseaux,
- une mare,
- une prairie fleurie,
- des massifs de fleurs nectarifères*,
- des plantes aromatiques,
- un peu d'herbe rase,
- un muret ou tas de pierre,
- un coin d'ortie,
- une petite friche,
- un talus, du sable, de la terre battue,
- un tas de bois,
- un tas de compost,
- le potager biologique,
- les arbres de la forêt et du verger.



Et bien sûr éviter les pesticides, les engrais chimiques, les tontes trop fréquentes, les haies de thuyas et les essences exotiques en général.

Les espèces invasives* :

Le ragondin est un gros rongeur introduit en France pour sa fourrure. Echappé des élevages, il a rapidement proliféré sur tout le territoire et cause des dégâts importants sur les berges des ruisseaux et des étangs en creusant de profonds terriers (2 à 3 mètres).

Il se nourrit de végétaux, roseaux en particulier. Un mâle adulte peut peser jusqu'à 10 kg !

La tortue de Floride est un animal de compagnie souvent relâché dans la nature quand elle devient trop encombrante. Bien qu'elle ne s'y reproduise pas, son comportement carnassier pose problème car elle décime les poissons et les batraciens des plans d'eau et oppose une compétition inégale avec la cistude d'Europe, petite tortue autochtone en voie de disparition (non présente à Thouars) !



LA FLORE RENCONTRÉE

Discrètes ou colorées, grandes et petites, adaptées à l'eau, à l'ombre ou à la lumière... des plantes étonnantes se cachent dans le sous-bois. Plus de 150 espèces végétales ont déjà été identifiées ! Partez à leur découverte et apprenez à les reconnaître.

Les chênes

Quatre espèces sont présentes à Thouars.

Le plus majestueux, le chêne pédonculé, doit son nom à la longueur de la petite tige qui relie les glands aux branches.

Le chêne tauzin a une silhouette tortueuse et possède des feuilles profondément lobées* et duveteuses. C'est une espèce patrimoniale* peu présente en France et menacée par la sylviculture du pin en Gironde.

Le chêne chevelu, qui n'est pas une espèce autochtone* et que l'on trouve dans les plantations d'alignement du parc, se reconnaît à ses feuilles étroites et aux filaments qui entourent ses glands.

Le chêne d'Amérique se distingue par ses grandes feuilles rouges à l'automne et son tronc gris et lisse. Planté pour sa croissance rapide, il ne rentre pas dans la chaîne alimentaire de la faune locale et présente donc peu d'intérêt pour l'écosystème forestier.



Les arbustes à fruits

L'alisier torminal est un joli petit arbre très présent dans le sous-bois. Ses fruits ressemblent à des petites poires grises en grappe dont on faisait autrefois des compotes.

Ses feuilles en étoile virent au rose rouge à l'automne.

Dans la pinède, l'arbousier arbore des feuilles vert sombre luisantes et des fruits rouges globuleux riches en vitamine C. Il a la particularité de fleurir en automne, alors que les fruits de l'année précédente finissent de mûrir !

La bourdaine est un arbuste gracieux dont les fleurs sont très recherchées par les abeilles au printemps et qui fournit de petits fruits noirs pour les oiseaux en été.

Le sureau noir est un compagnon de l'homme depuis l'âge de la pierre. Toutes ses parties sont utilisables : confitures et sirops avec ses baies, feuilles et fleurs en médecine populaire, rameaux évidés de leur moelle pour confectionner sifflets et flûtes. Il est également très prisé par les butineurs et les oiseaux.



Sous-arbrisseaux

Le fragon ou petit houx est une plante bien étrange de nos sous-bois. Malgré son apparence de buisson épineux et ses fruits rouges, elle ne fait pas partie de la famille du houx mais de celle du lys. Au lieu de feuilles, elle possède des tige aplaties appelées cladodes qui portent des petites fleurs blanches en leur cœur puis les fruits.

L'herbe aux femmes battues est une plantes grimpante aux fruits rouges et aux feuilles en forme de coeur allongé ; son nom viendrait des traces rouges qu'elle laisserait sur la peau, simulant des coups...



Flours des bois

Petite plante discrète, la pulmonaire était jadis employée en médecine populaire pour traiter les affections des poumons, la toux et la bronchite.

Au début du printemps, sa petite hampe de fleurs rose rouge puis bleu violet se détache sur le tapis de feuilles mortes et de lierre : elle profite ainsi des premiers rayons du soleil, avant que les feuilles des arbres ne plongent le bois dans la pénombre.

L'asphodèle blanc est une grande plante vigoureuse qui fleurit en été. Garnie de fleurs blanches serrées, sa tige florale de plus de 1 mètre domine la strate* herbacée. Typique des forêts de feuillus* claires et des lisières ensoleillées, le mélampyre des prés est un hémiparasite : il se développe à la fois par photosynthèse et en puisant la sève dans les racines des plantes voisines (espèces herbacées et arbres).



La lande

La bruyère est la plante emblématique de la lande*. Mais il en existe plusieurs espèces différentes : la bruyère cendrée, aux fleurs en clochettes, la bruyère ciliée aux fleurs terminées par un cil, la callune aux petites fleurs découpées, et la bruyère à balais ou brande aux fleurs vertes presque invisibles.

Autre emblème de la lande, ce tapis herbacé vert virant au chaume en été : c'est la molinie bleue, une grande graminée indicatrice* des zones plutôt humides. Son nom vient de son inflorescence noir bleuté qui contraste avec les autres espèces de sa famille.

Au bord de l'eau

Au bord des étangs et des fossés, en situation ombragée, vous aurez peut-être remarqué la lâche penchée. Ses longues feuilles légèrement coupantes disposées en touffe et ses épis pendants d'où elle tire son nom. De la grande famille des Cyperacées, cette plante fait partie des constituants essentiels des milieux humides de la région, paradis des libellules et des batraciens. En situation plus ensoleillée, la salicaire apporte une touche colorée dans la luxuriance verte de la végétation riveraine*.

L'hottonie des marais est une plante aquatique ou hydrophyte* rare et protégée en Aquitaine. On la distingue seulement grâce à sa petite inflorescence rose pâle, ses feuilles restant immergées sous l'eau.



Orchidées

Le bois abrite trois espèces* d'orchidées.

Au détour d'un chemin peut-être verrez-vous l'ophrys abeille dont la fleur imite le corps de cet insecte. Attiré par ce leurre, le mâle de l'abeille tente de s'accoupler et repart chargé de pollen.

L'ophrys de Thouars présente la particularité d'être hypochrome : au lieu du rose et du pourpre caractéristiques, les pétales sont décolorés en un blanc vert satiné. Espèce rare et protégée, c'est une originalité du bois à préserver absolument.



Les arbres de la forêt

Amusez-vous à reconnaître les principaux arbres de la forêt en comparant leurs feuilles. Vous constaterez qu'on ne les trouve pas aux mêmes endroits selon l'exposition, l'humidité et les types de sols. Voici quelques éléments de leur autécologie* (pour tous les termes techniques, voir glossaire) :

Le chêne pédonculé : héliophile, mésohygrophile à large amplitude, neutrocline.

Le chêne tauzin : héliophile, sol sableux, xérophile à mésophile, thermophile, xéroacidiphile.

Le charme : sciaphile ou demi ombre, sols secs à frais, neutrocline à large amplitude.

Le frêne : essence hygrosociophile, héliophile ou demi ombre, mésophile à mésohygrophile, neutrocline.

Le pin maritime : héliophile, sols sec à très humides, intolérant au calcaire, sensible aux fortes gelées.

Cherchez également l'orme, le châtaignier, le bouleau verruqueux, le noisetier, le houx, le saule blanc, le saule roux, le cormier et le néflier.



Les arbres d'ornement

La plupart ont été rapportés d'autres continents pour orner les parcs et jardins, former des alignements paysagers, offrir de l'ombrage. Le marronnier d'Inde ressemble à notre châtaignier (autochtone*) mais s'en distingue par son abondante floraison blanche, ses feuilles composées* en forme de palme et ses marrons entourés d'une bogue non-épineuse. Attention, seules les châtaignes sont comestibles ! Supportant les tailles barbares et l'atmosphère urbaine, le platane peut atteindre 40 mètres de haut s'il est laissé en port libre. Le cèdre est un conifère majestueux dont les branches sont ascendantes - celui de l'Atlas, horizontales - celui du Liban, ou tombantes - celui de l'Himalaya. Lequel trouve-t-on à Thouars ?



Les espèces invasives*

Le robinier ou faux acacia est natif du sud-est des Etats-Unis. Introduit* en Europe comme arbre d'ornement (1797 au Muséum à Paris), ainsi que pour fixer les dunes et en forêt, il a trouvé de multiples usages populaires : piquets pour la vigne, bois de chauffage, miel réputé. Cependant, c'est une espèce particulièrement envahissante, colonisatrice des milieux ouverts et perturbés, comme dans les parties du bois qui ont subi la tempête de 1999. Originaire d'Extrême Orient, la renouée du Japon s'est rapidement échappée des jardins où elle formait des massifs décoratifs. Aimant les secteurs frais et humides, elle colonise les bords des fossés et des étangs. Une fois introduites, ces plantes envahissantes perturbent les écosystèmes en étouffant la végétation locale et sont très difficiles à éliminer.



LES RÈGLES ÉCO-CITOYENNES

L'éco-citoyenneté est une prise de conscience de chacun de la richesse de notre patrimoine naturel et des gestes quotidiens permettant la préservation de notre environnement.

Pour apprécier pleinement le bois de Thouars et participer à la préservation de sa faune et de sa flore, voici quelques conseils et règles à suivre.

RÈGLES À SUIVRE

✿ Evitez de sortir des chemins principaux pour ne pas piétiner les végétaux ou effrayer la faune qui pâtissent d'une trop grande fréquentation. A fortiori si vous êtes à vélo.

✿ Les véhicules motorisés dégradent le milieu et ne sont pas propices à la découverte, préférez la promenade pédestre.

✿ Evitez de cueillir des plantes et des fleurs, ce petit geste trop souvent répété conduit à un appauvrissement de la végétation.

✿ Un pique-nique ou un en-cas sont toujours agréables dans ces lieux, des poubelles sont à votre disposition.

✿ La forêt vit, ses habitants aussi, ne faites pas trop de bruit et tenez vos chiens en laisse pour ne pas perturber la faune sauvage.

✿ Attention aux mégots mal éteints, la forêt est sensible au moindre départ de feu.

✿ L'écosystème forestier est un équilibre fragile, évitez la dissémination d'espèces exotiques ou de nature invasive.

CONSEILS

✿ Profitez de cet espace naturel pour prendre un bol d'air... pur.

✿ Prenez le temps d'écouter et d'observer, vous découvrirez des choses étonnantes : flore inconnue, chant des oiseaux, traces de la vie sauvage, insectes camouflés, vie nocturne. A chaque type d'animal des techniques d'observation. Tôt le matin pour les oiseaux, muni de jumelles et les oreilles aux aguets. En début de journée pour les papillons et les libellules, plutôt en fin pour les sauterelles. Sur les feuilles, les tiges ou au sol, surtout pas de gestes brusques et d'ombre portée, ils s'enfuiraient. Le soir est indiqué pour entendre le chant des batraciens et des rapaces nocturnes. Ayez toujours un guide de détermination sur vous en balade.

✿ La forêt change selon les saisons, découvrez-la tout au long de l'année.

✿ N'hésitez pas à aller plus loin en vous munissant de guides naturalistes et, qui sait, peut-être vous découvrirez-vous une passion pour la botanique*, l'ornithologie* ou l'entomologie*.

✿ Offrez des refuges à la faune et à la flore sauvages dans votre propre jardin ou sur votre balcon en aménageant un jardin sauvage ; vous profiterez ainsi du spectacle de la vie tout en l'aidant à se maintenir.

GLOSSAIRE

Anthropisation : action de l'homme amenant une modification du milieu naturel. Bien qu'à des degrés divers, il n'existe pratiquement plus de forêts primaires (non anthropisées) en France.

Arboricole : se dit d'une espèce qui vit sur les arbres ou les arbustes.

Autécologie : rapports qu'entretient une espèce avec son milieu, en particulier ses limites de tolérance et ses préférences vis-à-vis des divers facteurs écologiques (sol, humidité, lumière).

Autochtone : espèce animale ou végétale originaire d'une zone donnée (indigène), par opposition à une espèce introduite dite allochtone. Ex. le merisier est un cerisier autochtone à Thouars alors que le cerisier noir est allochtone.

Biodiversité : variété et variabilité des espèces vivantes et des complexes écologiques dont elles font partie (la terre ou un écosystème donné).

Botanique : science qui étudie les plantes (morphologie, structure, classification).

Cariçaie : groupement végétal de milieu humide, d'aspect prairial, dominé par des espèces de carex.

Composée : se dit d'une feuille composée de plusieurs folioles distinctes (ex. le frêne, la fougère aigle), plus rarement d'une inflorescence dont l'axe principal est ramifié (ex. la carotte sauvage).

Cortège floristique : ensemble d'espèces végétales de même origine géographique. Ex. le cortège de la chênaie atlantique, le cortège de la lande atlantique.

Ecologie : science ayant pour objet l'étude des rapports des organismes vivants entre eux et avec le milieu qu'ils habitent à leurs différents degrés d'organisation (échelle de l'individu, de la population, de l'écosystème, du paysage).

Ecosystème : unité écologique stable constituée par un ensemble d'organismes vivants, exploitant un milieu naturel déterminé, et les interactions entre les espèces elles-mêmes et leur milieu de vie. Ex. un tronc d'arbre pourrissant (micro écosystème), un plan d'eau, une forêt.

Entomologie : science qui étudie les insectes.

Espèce : unité de base de la classification des êtres vivants, caractérisée par l'interfécondité des individus d'une même espèce. Chaque espèce est désignée par un binôme latin universellement reconnu pour éviter les erreurs d'interprétation. Ex. la fauvette à tête noire est appelée *Sylvia atricapilla*, la sauge des bois est appelée *Teucrium scorodonia*.



Feuillus (forêts) : désigne les forêts originelles de l'Europe tempérée, par opposition aux forêts de conifères, caractéristiques des zones de montagnes et du Nord et du Centre de l'Europe. L'essence dominante varie localement : chênaie, hêtraie, boulaie, saulaie, frênaie, etc. Elles abritent une faune et une flore spécifiques et adaptées.

Futaie : forêt dont les arbres sont tous à l'état adulte. Elle est dite irrégulière lorsque le traitement favorise des arbres d'âges différents (hauteurs et diamètres également différents). Elle peut être jardinée : on ne coupe que les arbres les plus âgés.

Habitat : entité écologique désignant le lieu où vit une espèce et son environnement immédiat. Ex. l'habitat du pic épeichette est constitué par la vieille chênaie, y compris les grands arbres vermoulus dans le tronc desquels il creuse son nid.

Héliophile : plante ne pouvant se développer complètement qu'en pleine lumière ex. chêne pédonculé. A l'opposé, les plantes sciaphiles tolèrent un ombrage important ex. charme. Des animaux exigent également un fort ensoleillement pour présenter une activité normale ex. certains papillons et abeilles.

Hydromorphe : qualifie un sol évoluant dans un milieu engorgé par l'eau de façon périodique ou permanente.

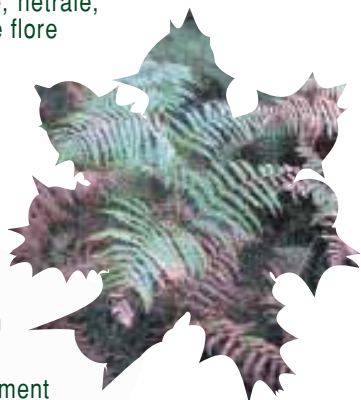
Hydrophyte : plante vivant entièrement dans l'eau, à l'exception des fleurs qui peuvent être émergées.

Hygrophile : se dit d'un végétal ayant besoin ou tolérant de grandes quantités d'eau tout au long de son développement. Ex. les joncs.

Indicatrice : qualifie une espèce animale ou végétale dont la présence à l'état spontané renseigne qualitativement ou quantitativement sur certains caractères écologiques de l'environnement ex. présence d'une plante aimant les sols calcaires, absence de batraciens révélant une pollution.

Introduction : fait d'amener une espèce animale ou végétale dans une région biogéographiquement éloignée de son aire d'origine et à laquelle elle est totalement étrangère. Cette introduction peut être fortuite (ex. la punaise du platane introduite avec la plante), accidentelle (ex. le ragondin échappé d'élevage), ou intentionnelle (ex. le chêne rouge d'Amérique pour la sylviculture). Ex. le raisin d'Amérique, dont on utilisait les baies violacées comme teinture.

Invasive : espèce exogène introduite qui, par sa pullulation (ou prolifération), produit des changements significatifs de composition, de structure et/ou de fonctionnement des écosystèmes. Ex. le cerisier noir.





Lande : formation végétale plus ou moins fermée, caractérisée par la dominance d'espèces sociales ligneuses basses (bruyères, arbousier, ajoncs, genêt).

Litière : ensemble des débris végétaux peu décomposés recouvrant le sol.

Lobé : qualifie généralement une feuille ou un pétale échancré mais sans division complète. Ex. une feuille d'érable champêtre, un pétale d'orchis de Fusch.

Mégaphorbiaie : formation végétale de hautes herbes, souvent à larges feuilles, se développant sur des sols humides et riches. Ex. avec massette, menthes, iris faux acore, lycophe d'Europe, eupatoire chanvrine, salicaire.

Mellifère : se dit d'une plante dont le nectar est utilisé par les abeilles pour élaborer le miel.

Mésohyrophile : se dit d'un végétal ayant besoin d'un milieu humide pour se développer.

Mésophile : se dit d'un végétal ou d'un peuplement croissant dans un milieu présentant des conditions moyennes de température et d'humidité. Ex. le chêne pédonculé.

Milieu naturel : en géographie physique, désigne des entités géographiques ayant des caractéristiques écologiques communes ex. milieu tropical, milieu montagnard, milieu océanique. En écologie, désigne des macro habitats, c'est à dire des habitats* couvrant de vastes surfaces ex. milieu forestier, milieu humide, milieu steppique. Par extension, on parle de milieu agricole ou de milieu urbain.

Naturalisation : phénomène d'adaptation permanente d'une espèce animale ou végétale par lequel cette espèce parvient à se reproduire et à se maintenir naturellement dans un biotope qui lui était étranger. L'espèce est dite naturalisée. Ex. le néflier originaire du Sud de l'Europe et de l'Ouest de l'Asie naturalisé dès le Moyen-âge.

Nectarifère : qualifie une fleur qui produit du nectar, un liquide sucré, en quantité intéressante pour les insectes. Ex. saule, bourdaine, lierre, ronce, marguerite, bétoine, centaurée, menthes, etc.

Neutrocline : qui préfère les sols neutres (ni acides, ni basiques).



Nicheur : désigne une espèce, généralement d'oiseau, qui niche dans une aire biogéographique donnée. Ex. le torcol fourmilier est un migrateur qui niche à Thouars en été et hiverne dans le sud de l'Espagne et en Afrique.

Nourricière : qualifie une plante qui accueille et qui nourrit les larves de tel ou tel insecte. Ex. La plante nourricière de la CHENILLE DE ROBERT LE DIABLE EST L'ORTIE.

Officinale : qui est utilisé en pharmacie. Dénomination de nombreuses plantes héritée de l'usage populaire. Ex. la bétoine officinale, la verveine officinale, véronique officinale.

Opportuniste : espèce capable de tirer profit de milieux éventuellement favorables (nourriture, gîte). Ex. la pie, le hérisson.

Ornithologie : science qui étudie les oiseaux.

Patrimoniale : se dit d'une espèce animale ou végétale qui n'a pas forcément de statut de protection mais qui présente un intérêt, dans une région donnée, par sa rareté et/ou par sa représentativité relativement au reste du territoire. Ex. le chêne tauzin.

Phytophage : qui se nourrit de végétaux, que ce soit des bourgeons, feuilles, tiges, bois, racines, fleurs, fruits. Ex. la plupart des chenilles.

Riverain : localisé en bord des cours d'eau et des plans d'eau, et soumis régulièrement aux crues.

Rudérale : qui vit dans les espaces perturbés par l'homme, décombres, friches, remblais, bords chemins.

Spécialisé : espèce inféodée à un habitat particulier et/ou qui est dépendante d'un type de ressource bien défini. Ex. le martin pêcheur ne vit qu'auprès des cours d'eau et plans d'eau pour se nourrir et se reproduire. A l'opposé, une espèce ubiquiste ou généraliste est capable d'exploiter des ressources variées.

Strate de végétation : subdivision caractérisant l'organisation verticale des organes végétaux : strate arborescente > 7 m, strate arbustive = 1 à 7 m, strate herbacée < 1 m. Ex. l'aubépine appartient à la strate arbustive de la chênaie.

Taillis : stade de la succession forestière constituée de jeunes arbres dont les troncs mesurent une dizaine de centimètres de diamètre. On rencontre souvent des taillis sous futaie* irrégulière.

Xérophile : qui est capable de vivre dans des conditions de sécheresse importantes. Ex. l'ajonc d'Europe.



Renseignements - Bibliographie

Orientations bibliographiques

Arbres de nos forêts

K. Rushford, Ed. Octopus.

Guide des fleurs sauvages

de R. et A. Fitter, Ed. Delachaux et Niestlé.

Tous les oiseaux d'Europe

de B. Bruun et H. Singer, Ed. Bordas.

Insectes de France et d'Europe occidentale

de Michael Chinery, Ed. Arthaud.

Papillons, de R. et R. Gooden

Collection Poches Natures, Les Editions du Carroussel.

Guide des mammifères d'Europe

de D. Schilling, D. Singer et H. Diller, Ed. Delachaux et Niestlé

Tous les reptiles et amphibiens d'Europe,

de E.N. Arnold et J.A. Burton, Ed. Bordas.

De la vie dans les étangs, les ruisseaux et les mares,

de W. Engelhardt, Ed. Vigot.

Jardins sauvages, comment aménager un terrain pour inviter la faune et la flore - Dossier technique de la Gazette des terriers, par la Fédération nationale des clubs Connâître et Protéger la Nature (CPN), 2001.

Le jardin des insectes

de V. Albouy, Ed. Delachaux et Niestlé

Flore forestière française - guide écologique illustré - Plaines et collines de J.C. Rameau et Alt., IDF.,

Le guide illustré de l'écologie - de B. Fischesser et M.F. Dupuis-Tate, Editions de la Matinière.

Les invasions d'espèces

Revue trimestrielle de la SEPANSO Sud-Ouest Nature n° 120-121.

Renseignements :

Ligue pour la Protection des Oiseaux Délégation Aquitaine
109 quai Wilson 33130 Bègles
05 56 91 33 81

Société Linnéenne de Bordeaux
1 place Bardineau 33000 Bordeaux
05 56 44 21 02

Maison de la Nature de Gradignan
53 rue du Moulineau 33170 Gradignan
05 56 89 51 74

S.E.P.A.N.S.O. (Société pour l'Etude la Protection et l'Aménagement de la Nature du Sud-Ouest)
1 rue Tauzia 33000 Bordeaux
05 56 91 33 65

Mairie de Talence
Rue du Professeur Arnoz BP 35 33401 Talence cedex
05 56 84 78 33
www.mairie-talence.fr

Remerciements

Cyrille Gréaume garde animateur de la Réserve Naturelle de Saucats - La Brède
Olivier Vidal garde animateur au Parc Ornithologique du Teich
Christophe Monferrand botaniste de la Société Linnéenne de Bordeaux
Patrick Dauphin entomologiste de la Société Linnéenne de Bordeaux
Grégory Gomez de la Ligue de Protection des Oiseaux Délégation Aquitaine
Personnel des services techniques et des archives de la ville de Talence.

